

COMMUNE DE MONTREUX

REPONSE DE LA MUNICIPALITE

à l'interpellation de Monsieur le Conseiller communal Florian CHIARADIA
intitulée « Des cartes journalières CGN à prix préférentiel pour les Montreusiens »

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

PREAMBULE

Lors de la séance du 11 novembre 2015, Monsieur le Conseiller communal Florian Chiaradia a déposé l'interpellation suivante :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Depuis un certain nombre d'années la mise à disposition de cartes journalières CFF à tarif préférentiel est un service apprécié des Montreusiens. Elles leur permettent de voyager dans toute la Suisse pour un prix abordable.

Il existe toutefois aussi une offre extrêmement intéressante, qui ne coûte rien aux communes et qui pourrait sans aucun doute être tout autant appréciée : les cartes journalières de la CGN.

En effet, chaque année, les cartes journalières CGN à prix préférentiel sont proposées aux communes qui possèdent un débarcadère. Le courrier est envoyé début décembre et chaque commune peut faire le choix d'y participer ou pas.

Pour 2016, la CGN proposera la carte journalière 1^{ère} classe au prix de CHF 49.- au lieu de CHF 90.- plein tarif ; CHF 24,50 demi-tarif.

Depuis quelques années, Vevey et Villeneuve notamment ont répondu positivement à cette offre, ce qui n'est pas le cas de Montreux.

Je pose donc les questions suivantes :

- *La Municipalité a-t-elle connaissance de cette offre ?*
- *Si oui, compte-t-elle demander cette année des cartes à prix préférentiel ?*

Je vous remercie d'ores et déjà de vos réponses, que je conçois volontiers par écrit en raison de l'heure qui avance, ce qui a déjà été évoqué, en raison de la Foire de Brent si j'ose encore

une fois l'évoquer, et en raison également du nombre d'interpellations que nous avons à traiter ce soir. Je vous remercie. »

REPONSE DE LA MUNICIPALITE

Après quelques recherches, il apparaît que la Commune de Montreux, formellement, n'a jamais reçu, ces dernières années, les offres exclusives faites aux Communes riveraines par la CGN.

La Municipalité admet volontiers qu'il n'y a pas de raison que les Montreusiens et Montreusiennes ne puissent pas profiter de cette offre, selon laquelle on peut acheter des cartes journalières 1^{ère} classe adulte au prix de CHF 49.- au lieu de CHF 90.- (enfants et 1/2 tarif : CHF 24.50 au lieu de CHF 45.-), le supplément pour commission administrative étant réservé.

En conséquence, des cartes journalières CGN à prix préférentiel vont être mises en vente auprès de l'Office du Tourisme, vu que les cartes journalières CFF sont déjà vendues par leurs soins. Une information destinée à la population sera faite, notamment, au travers du site Internet communal et du journal « Vivre à Montreux ».

CONCLUSION

La Municipalité estime avoir ainsi répondu à l'interpellation de Monsieur le Conseiller communal Florian Chiaradia, intitulée « Des cartes journalières CGN à prix préférentiel pour les Montreusiens ».

Ainsi adoptée le 22 janvier 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

Le secrétaire

L. Wehrli

L.S.

O. Rapin